

Plan de remboursement surendettement

Par hd74, le 24/01/2014 à 22:34

bonjour

j ai eu une réponse positive pour un plan de remboursement sur 35mois pour un montant de 30 mille euros donc 850€ par mois ma question ai je le droit de refuser ce plan (j ai 15 jours pour répondre) et demander un rééchelonnement plus long sur 60mois par exemple quel serais la procédure ? merci pour votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés